

# Le Mag'

## du Pays d'Othe



27 Avenue Tricoche Maillard - Aix-en-Othe - 10160 Aix-Villemaur-Pâlis

Madame, Monsieur,

Voici donc votre nouvel exemplaire du « Mag du Pays d'Othe ».

Dans ce 11<sup>ème</sup> numéro, place a été donnée à la commune de Bercenay-en-Othe, commune qui, comme Neuville-sur-Vanne et Chenegy, a rejoint notre collectivité en janvier dernier à la suite de la restructuration imposée par la loi NOTRe. (Loi définissant la Nouvelle Organisation des Territoires de la République).

Cette ouverture du Mag', faite successivement à chacun des maires de notre territoire permet à chacun d'entre nous de mieux connaître ce qui, si proche, est souvent éloigné faute de curiosité.

Vous allez donc, sous la plume de Jean-Pierre Gitzhoffen, découvrir qu'au-delà de l'emblématique centre de télécommunications, il est une histoire et un patrimoine à Bercenay-en-Othe, et je ne doute pas que cette découverte vous sera agréable.

Lors de la réunion de notre conseil communautaire du 3 octobre, sur les onze points figurant à l'ordre du jour, trois dossiers d'importance ont été abordés : le fonctionnement de l'école de musique, la maison de santé, ainsi que l'adhésion et le positionnement de notre communauté dans le cadre, voulu par la loi, d'un futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Depuis sa création, l'école de musique intercommunale était financée à due contribution liée au nombre d'habitants, par les deux communautés de communes du Pays d'Othe aixois et des Portes du Pays d'Othe.

La communauté de communes des Portes du Pays d'Othe ayant disparu au 1er janvier 2017, six des neuf communes la composant ayant rejoint « Troyes Champagne Métropole », il nous fallait trouver une solution alternative à ce qui avait été précédemment acté.

Il fut donc proposé au cas par cas, à celles de ces communes qui avaient des élèves musiciens, de conventionner, sur les bases antérieures, avec notre communauté.

Cette proposition n'ayant reçu aucun retour favorable, s'est posée pour nous la question de l'inscription à l'école, en cette rentrée 2017, des élèves de ces communes. Fallait-il les accepter ? Fallait-il permettre leur inscription mais à un tarif proche du coût de revient ?

Nous avons opté pour la solution qui nous apparaissait comme étant la plus conforme tant avec les intérêts des élèves que ceux de notre collectivité, laquelle se doit de gérer au mieux la dépense publique.

Cette solution, arrêtée en conseil communautaire, a donc été de valider une augmentation substantielle des tarifs proposés aux élèves extérieurs à notre communauté de communes, tout en ne tombant pas dans un excès qui aurait été un obstacle infranchissable, notamment pour les familles à revenus modestes.

Ce que nous pouvons en dire aujourd'hui, c'est que ces propositions ont été bien acceptées puisque le nombre d'élèves inscrits cette année à l'école est de 171, chiffre supérieur à ce qu'il était l'an dernier (156).

Second sujet important abordé le 3 octobre, celui de la maison de santé.

Ce que je peux en dire aujourd'hui est que le permis de construire a été signé au retour des vacances, quand bien même, sur demande de monsieur l'architecte des bâtiments de France, une modification devra être apportée à la toiture et fera l'objet d'un permis modificatif.

L'appel d'offre aux entreprises ayant été lancé avant les vacances, les ouvertures de plis ont été faites et les entreprises retenues sur les différents lots ont été validées par le conseil communautaire.

Il ne reste donc plus aujourd'hui, avant que le premier coup de pioche ne soit donné, que d'attendre le feu vert de nos financeurs que sont l'Etat, la Région, l'Europe et cela mérite d'être souligné, le Conseil départemental, qui sous la houlette de son nouveau président Philippe Pichery a souhaité accompagner le projet.

Si tout se passe comme nous l'espérons, ce fameux premier coup de pioche devrait être donné avant la fin de l'année. Nous en reparlerons.

**N°11 - NOVEMBRE / DECEMBRE 2017**

Dernier dossier, celui du schéma de cohérence territoriale.

Il y a quelques temps déjà avait été évoqué avec nos collègues de la nouvelle communauté de communes du Val d'Armanche Chaourçois, l'élaboration d'un SCOT à l'aulne du périmètre qui serait celui du futur PETR Othe-Val d'Armanche Chaourçois.

Par ailleurs, une réflexion, initiée par le Syndicat Départ, syndicat porteur du SCOT du Grand Troyes, avait été lancée il y a quelques mois afin d'étendre le périmètre de ce dernier à l'ensemble des communautés de communes du département hors celles de Portes de Romilly et du Nogentais.

Cette initiative ayant reçu un aval majoritairement positif, c'est donc tout naturellement que, comme nos collègues du Val d'Armanche, nous avons, après avoir obtenu que les spécificités de notre territoire seraient actées dans ce futur grand SCOT, agréé à la proposition qui nous était faite.

Il va sans dire que je serai amené à ré aborder le sujet au fur et à mesure de son avancement.

Je conclurai cet édito en rendant hommage à notre collègue Henri Kerzrého, maire de Saint-Benoist-sur-Vanne, lequel a souhaité récemment démissionner de ses fonctions de maire afin de se consacrer davantage à sa vie familiale et rejoindre les bords de mer de son berceau breton de Granville.

Henri fut un collègue exigeant mais avec qui je partageais cette confiance qui, effaçant nos différences de sensibilités, nous permettait de travailler dans une symbiose parfaite.

Au-delà de ses qualités de maire, Henri, tout comme son épouse, était un homme de culture et je ne doute pas que ces « Arts au village » qu'il a créé perdureront longtemps, permettant ainsi à des artistes, confirmés ou non, de venir nous faire partager leur talent.

Vous avez fait du bon travail Henri, pour que votre commune d'adoption et avec elle notre Pays d'Othe se développent. Vous aurez marqué ce territoire de votre empreinte et tous ceux qui fréquenteront demain le groupe scolaire de St Benoist se rappelleront de la pugnacité qui aura été la vôtre afin de faire aboutir ce projet.

Mais la roue tourne, et en vous saluant, je tiens à saluer Laurent Letrop qui viens de vous succéder et qui je n'en doute pas, saura emprunter après vous les chemins de l'excellence que vous avez tracés.

A bientôt de se retrouver pour la prochaine édition des « Arts au Villages » que, j'en suis certain, vous viendrez avec votre épouse, honorer de votre présence.

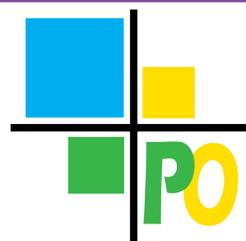
Cordialement,

**Yves FOURNIER**  
**Président de la Communauté de communes du Pays d'Othe**

## CONCOURS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, trois communes : Bercenay-en-Othe, Chenegy et Neuville-sur-Vanne ont intégré la Communauté de communes du Pays d'Othe. Suite au conseil communautaire du 2 Mai 2017, il a été décidé de lancer un concours pour modifier le logo actuel afin de redonner une nouvelle identité visuelle à la Communauté de communes.

Vous pouvez envoyer vos propositions par mail à l'adresse suivante :  
**cdcpoa@outlook.fr**



## PERMANENCES DE L'A.D.I.L.A ET DU CDAD 10

### L'ADILA

L'AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR  
L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'AUBE

Les permanences ont lieu  
**le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
de 9 h 30 à 12 h**

**Dans les locaux de la mairie  
d'Aix-Villemaur-Pâlis,**  
1 avenue Georges Clémenceau - Aix-en-Othe

Pour prendre rendez-vous : **03 25 73 42 05**

### CDAD 10

**Pour les habitants de la Communauté  
de communes du Pays d'Othe Aixois.**

Permanences d'informations et d'orientation  
juridiques tenues par les juristes du **CDAD 10**

**Mercredi 22 Novembre 2017  
8 h 30 - 10 h 30**  
**Mercredi 20 Décembre 2017  
8 h 30 - 10 h 30**



Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la  
Communauté de communes  
Rendez-vous au **03 25 46 70 63**

# GAL OTHE-ARMANCE

J'AI UN PROJET ! LE PROGRAMME LEADER EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !

## Qu'est-ce que le programme LEADER ?

LEADER ou Liaison Entre Actions pour le Développement de l'Economie Rurale, est un programme européen qui est alimenté par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), issu de la Politique Agricole Commune. LEADER a pour objectif de soutenir les porteurs de projets innovants sur le périmètre du Pays d'Othe et du Pays d'Armanche par le biais d'une subvention.

## Qu'est-ce que le Groupe d'Action Locale ?

Le Groupe d'Action Locale appelé aussi GAL est composé d'élus et des membres de la société civile, une gouvernance locale. Il est porté par la Communauté de Communes du Pays d'Othe.

Sa mission :

- L'accompagnement et le suivi des porteurs de projets afin d'obtenir une subvention.
- L'animation, la communication et l'évaluation du programme.

Pour mener à bien le programme LEADER, le GAL Othe-Armanche a mis en œuvre la stratégie locale de développement axée sur la valorisation des actions et de la promotion des atouts et des ressources locales dont le fil conducteur est : « La logique de marque pour renforcer les filières économiques locales ».

Cette stratégie est déclinée en fiches actions selon le schéma suivant :

## Qui peut en bénéficier ?

Les porteurs de projets privés et publics :

- Privés (particuliers, associations, entreprises, agriculteurs...)
- Publics (collectivités, établissements publics, chambres consulaires...)

Le Pays d'Othe en convention avec le Pays d'Armanche a été sélectionné par l'Autorité de Gestion (Région Grand Est) comme territoire bénéficiant du programme LEADER 2014/2020. Ce dispositif est porté par le Groupe d'Action Locale Othe-Armanche.

### RENSEIGNEMENTS :

**Marie-Francis BEMANANA**

Chargé de mission  
LEADER GAL Othe-Armanche  
gal.othe-armance@orange.fr

27 Avenue Tricoche Maillard  
Aix-en-Othe  
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS  
Tél : 03.25.42.65.34  
06 37 46 96 53



**Marie-Francis BEMANANA**  
Chargé de mission LEADER GAL Othe-Armanche

3



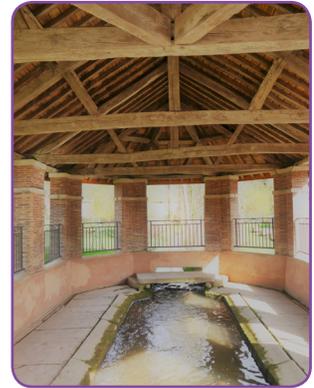
## AU FIL DE NOS COMMUNES :

Aubois de naissance, je suis arrivé dans la commune pour le travail en 1978. Je m'y suis rapidement plu. En 1989, je me suis fait élire conseiller municipal, c'était juste pour voir ! Vingt ans plus tard, je me suis retrouvé maire comme quoi il ne faut pas forcément naître dans le village pour s'y sentir chez soi !

Dans ces deux pages, vous allez découvrir succinctement l'histoire de Bercenay-en-Othe, peut-être vous donnera-t-elle envie de regarder le village différemment lors de votre prochain passage ! Depuis quelques années nous travaillons à la rénovation de nos bâtiments. Nous n'oublions pas le passé mais nous gardons toujours à l'esprit que le plus important demeure le futur.

Le nom actuel de Bercenay-en-Othe, sous son appellation en français, date de 1834 mais le premier document qui mentionne l'existence du village est de 1104. Au début du XIIIème siècle, les templiers avaient fondé une commanderie au hameau de Vallée aujourd'hui disparu. Les Cosaques et les Prussiens ont tour à tour envahi le village. Dans les années 1850, il y avait plus de 600 daguenelles, c'est ainsi qu'on appelle les habitants mais de nos jours, ils ne sont plus que 471.

La moitié des 1785 hectares de la commune est couverte par la forêt. La rivière l'Ancre y prend sa source, traverse toute la vallée et rejoint la Vanne à Estissac. Deux lavoirs de forme octogonale, construits en 1845 ont trouvé place sur ses rives.



### L'ÉGLISE

L'église de Bercenay-en-Othe a été reconstruite plusieurs fois. Combien ? A vrai dire on ne sait pas exactement, déjà à la fin du XIVème siècle on la rebâtissait. En 1778, on en reconstruisait une autre. Cette nouvelle construction consistait en trois nefs d'égale hauteur, une clef de voûte portait la date 1783. Cette construction qui était en craie, n'a pas duré plus d'un siècle. Elle s'écroule le 19 mars 1878. Aussitôt le conseil municipal de l'époque décide d'en reconstruire une. Les travaux sont lancés et l'église est consacrée sous le nom de Saint-Antoine le 28 novembre 1883. Elle a été complètement rénovée en 2015. L'extérieur avec le clocher qui s'élève à 48 mètres, les différentes colorations de la brique mariées à la craie et la pierre en font un édifice rare dans la région et digne d'attention.



### LE CHÂTEAU



Les gens ont appelé cette demeure, construite en 1779, «le château» car c'était la maison de campagne du seigneur de Bercenay, Jean-Baptiste Comparo. Ce monsieur était considéré comme un révolutionnaire à Troyes mais était mal vu à Bercenay, en raison de son rang. La population locale n'a pas manqué de le lui faire savoir, tirant notamment des coups de fusil dans la fenêtre de sa chambre. A ce moment-là, Jean-Baptiste Comparo a compris qu'il était temps de revendre.

Par la suite, cette demeure a changé plusieurs fois de main, elle fut même pendant un temps un cabaret. Depuis maintenant près de 200 ans, il est la propriété de la même famille.



### LA MAISON ROUGE AUX NIDS

Une maison à pans de bois, typiquement champenoise, remontant au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle.

### LE PRIEURÉ

Cette bâtisse a été construite par Augustin Stourm (1797-1865) en 1860.

Pourquoi le Prieuré ? D'après l'archiviste Rosereau, il aurait pu y avoir un curé prieur au XIIe siècle qui aurait habité dans le secteur. Mais ce n'est pas certain.





## DES AIDES À L'INVESTISSEMENT QUI PORTENT LEURS FRUITS !

Conséquence de la réforme territoriale objet de la loi NOTRe, la **Communauté de communes du Pays d'Othe** a repris, en janvier 2017, les compétences qui étaient dévolues au PÉTR du Pays d'Othe, et notamment les opérations visant à soutenir les investissements sur le territoire. Un soutien qui a permis à nombre de projets de voir le jour, avec des montants d'investissement conséquents :

- **156 545 euros de subvention** ont ainsi été attribués, depuis le début de l'année, dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), pour plus de 337 800 euros de travaux – un résultat qui a amené les financeurs à prolonger l'opération pour deux années supplémentaires ;

- **153 000 euros de subvention** ont été octroyés dans le cadre de l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC), pour un montant total d'investissements de près d'1 million d'euros sur le territoire ;

- **Et 157 000 euros de subventions** ont été attribués dans le cadre du programme LEADER Othe-Armance (programme alimenté par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), pour **un montant total d'investissements s'élevant à plus de 740 000 euros.**

Habitat, artisanat, commerce, culture, tourisme... Les secteurs concernés par ces aides sont multiples et les investissements induits participent de manière significative de l'attractivité et de la compétitivité du territoire et, plus largement, d'une véritable dynamique de développement territorial.

Dès lors, la perspective de la création d'un futur **PÉTR Othe-Armance**, qui reprendrait, fin 2017, ces opérations, tout en développant **un projet de territoire ambitieux**, laisse augurer de succès plus significatifs encore.

**Grégory MILLOT**  
Agent de développement du Pays d'Othe

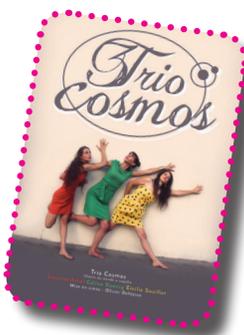
## THÉÂT'R'O BISTROT : UN DINER SPECTACLE PRÈS DE CHEZ VOUS

**1 SPECTACLE + 1 REPAS =  
1 SOIRÉE À NE PAS RATER !!**

**Nouveau spectacle pour les Bistrots de Pays**

Le Trio Cosmos : le chant a cappella, vecteur d'émotions brutes, profondément humaines, donne aux trois interprètes la liberté de transporter leur magie où bon leur semble, avec audace, naïveté et spontanéité. L'essentiel est de pouvoir chanter partout et pour tous. Chaque chant est interprété comme un tableau ou une petite histoire, révélant autant sa musicalité que les personnalités espiègles et joueuses de chaque étoile.

Le répertoire, puisé à la source de chants du monde entier, chanté dans une dizaine de langues, est en permanente évolution.



**ATTENTION  
RESERVATION OBLIGATOIRE  
auprès des Bistrots**

### DATES DES PROCHAINS SPECTACLES :

#### Vendredi 3 novembre

La Brasserie des Tilleuls, Pâlis - 03 25 46 87 96

#### Samedi 4 novembre

Le Coq au Vin, Coussegrey - 03 25 70 05 38

#### Vendredi 24 novembre

L'Auberge de la Prairie, Chessy-les-Prés - 03 25 76 86 90

#### Samedi 25 novembre

Le Gril'Othe, Saint Mards en Othe - 03 25 70 10 03

#### Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

Chez Gibus, Eaux-Puiseaux - 03 25 40 19 44

#### Samedi 2 décembre

L'Auberge de la Vanne, Fontvannes - 03 25 81 12 93

## LE COMITÉ CHOMEDEY DE MAISONNEUVE



### LE COMITÉ CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

C'est cinquante années d'intense activité afin de réaliser ses deux buts principaux :

- faire connaître la vie et l'œuvre de Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal (baptisé à Neuville-sur-Vanne) ;
- développer les liens amicaux, historiques et culturels qui unissent la France au Québec.

Ainsi, le comité a rejoint un certain nombre de personnes de tout âge, dans des domaines très

variés, comme des expositions, des conférences, des concours de tarot, des voyages, des concours pour les écoles, un atelier de jeunes, une journée des écoles, etc.

En 2017, pour le 375<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, il y aura la création d'un film documentaire sur Paul de Chomedey de Maisonneuve et la réalisation d'un livre pour enfants. La mise en place d'une cuvée de champagne dédiée à cette année particulière viendra clore les événements spécifiques de 2017 qui avaient commencé à l'automne 2016 avec la venue du chanteur québécois Alexandre Belliard.

Pour toutes ces réalisations, il invite donc toutes les personnes intéressées par l'histoire locale et québécoise à venir rejoindre les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour la poursuite et la réussite du comité Paul de Chomedey de Maisonneuve.



# LES ASSOCIATIONS VOUS ANNONCENT...

## NOVEMBRE

### JUSQU'AU 18 NOVEMBRE AIX-EN-OTHE

Exposition de Thibaut Coron au salon Tattoo Othe School.



### DU 2 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE AIX-EN-OTHE

Exposition « Tissé d'encre » de Simon Cohen, au Bureau d'information touristique d'Aix-en-Othe.

### SAMEDI 4 NOVEMBRE AIX-EN-OTHE

Atelier d'initiation aux meubles carton. De 14 h à 17h. Infos : contact@cieba.fr

### DU 4 AU 19 NOVEMBRE AIX-EN-OTHE

Exposition « La ligne ferroviaire Sens-Troyes » à la salle polyvalente, gratuit.

### VENDREDI 17 NOVEMBRE PAISY-COSDON

Soirée Beaujolais nouveau. Réservation au 03.25.40.92.58



### SAMEDI 18 NOVEMBRE AIX-EN-OTHE

Concert de RAVISSANDE, 20 h 30, Auditorium de l'école intercommunale de musique. Organisé par l'ACA. Contact : 06 80 89 18 71

### AIX-EN-OTHE

Conférence sur le Vietnam à 15 h à la MJC-MPT. Entrée 2 €.

### PÂLIS

Soirée Quizz à la salle des fêtes. Infos : 06.72.00.36.62

### MARDI 21 NOVEMBRE AIX-EN-OTHE

Cinéma « Le Sens de la fête » 20 h 30 à la salle de la MJC-MPT. Tarifs : 6 € / 3.50 € Infos : 03.25.46.75.00



### DIMANCHE 26 NOVEMBRE VILLEMAUR-SUR-VANNE

Loto à 14 h à la salle polyvalente. Infos : 03.25.40.55.30

### AIX-EN-OTHE

Yoga et Biodanza toute la journée à la MJC-MPT. Infos : 06.63.78.56.85

## DÉCEMBRE

### 2 ET 3 DÉCEMBRE VILLEMOIRON-EN-OTHE

Expo vente et artisanat à la salle des fêtes de 14 h à 18 h.

### MERCREDI 6 DÉCEMBRE SAINT-MARDS-EN-OTHE

Balade naturaliste. Infos : 06.71.79.27.70

### 6, 8 ET 9 DÉCEMBRE AIX-EN-OTHE

Bourse aux jouets à la salle polyvalente. Infos : 03.25.46.75.00

### 9 ET 10 DÉCEMBRE PÂLIS

Atelier poésie et expression au Domaine du Tournefou. Infos : 03.25.40.58.37

### DIMANCHE 10 DÉCEMBRE AIX-EN-OTHE

Marché de Noël place de l'hôtel de ville.



### MARDI 12 DÉCEMBRE AIX-EN-OTHE

Cinéma « Knock » 20 h 30 à la salle de la MJC-MPT. Tarifs : 6 € / 3.50 € Infos : 03.25.46.75.00



### SAMEDI 16 DÉCEMBRE AIX-EN-OTHE

Loto gourmand, organisé par l'ACA à la salle pollyvalente, à partir de 19 h. Infos : 06.80.89.18.71



### VENDREDI 29 DÉCEMBRE AIX-EN-OTHE

Don du sang de 8 h 30 à 12 h 30 à la salle polyvalente.



### DIMANCHE 31 DÉCEMBRE PAISY-COSDON

Réveillon du nouvel an au restaurant la Table d'Othe. Réservation au 03.25.40.92.58

### BERCENAY-EN-OTHE

Réveillon du nouvel an à la salle des fêtes. Infos et réservation : 07.60.46.40.52.

## JANVIER

### MERCREDI 3 JANVIER SAINT-MARDS-EN-OTHE

Balade naturaliste. Infos : 06.71.79.27.70

### DIMANCHE 14 JANVIER AIX-EN-OTHE

Jeu de tarots à 5 de 14 h à 18 h 30 à la MJC-MPT. Inscription obligatoire : 10 € et au 06.63.78.56.85



### DIMANCHE 21 JANVIER AIX-EN-OTHE

Concert du Nouvel An, 15 h à la salle polyvalente.

## SAVOIR ÊTRE

### ATELIERS BIEN ÊTRE ET SANTÉ AU GÎTE «LES PETITES HERBES»

À VAUJURENNES  
Infos au 06.47.71.22.88

6 novembre - 13 h 30 - 16 h 30  
7 novembre - 10 h - 17 h  
9 novembre - 10 h - 17 h  
20 novembre - 13 h 30 - 16 h 30  
21 novembre - 10 h - 17 h  
23 novembre - 10 h - 17 h  
4 décembre - 13 h 30 - 16 h 30  
5 décembre - 10 h - 17 h  
7 décembre - 10 h - 17 h  
18 décembre - 13 h 30 - 16 h 30  
19 décembre - 10 h - 17 h  
21 décembre - 10 h - 17 h

### ATELIERS AVEC «E-GRAINE» À CHENNEGY

Infos au 06.40.42.29.54

8 novembre : atelier découverte de la communication non violente.  
28 novembre : atelier parents-enfants « la communication s'apprend ».  
14 décembre : atelier découverte de la communication non violente.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à l'Office de Tourisme : 03.25.80.81.71

## INFOS PRATIQUES

### DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'AIX-EN-OTHE

#### Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars)

Mardi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Vendredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Samedi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*

Chemin du Four - Route de Villemoiron  
Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS  
Tel : 03 25 81 18 39

\* L'entrée du dernier véhicule est autorisée jusqu'à 10 minutes avant la fermeture

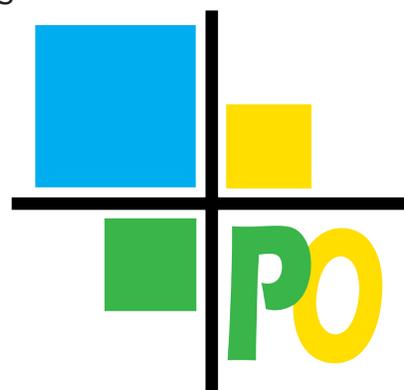


### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE

27 avenue Tricoche Maillard - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS  
Tel : 03 25 46 70 63  
Fax : 03 25 46 66 03  
Mail : [cdcpoa@wanadoo.fr](mailto:cdcpoa@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [cdc-pays-othe-aixois.fr](http://cdc-pays-othe-aixois.fr)

#### Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h



### OFFICE DE TOURISME OTHE-ARMANCE

2, Rue Maréchal Foch - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS  
**Tél :** 03 25 80 81 71 - **Email :** [ot@tourisme-othe-armance.com](mailto:ot@tourisme-othe-armance.com)  
**SITE WEB :** [www.tourisme-othe-armance.com](http://www.tourisme-othe-armance.com)



#### Horaires hors saison

Mardi	10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
Mercredi	10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
Jeudi	10 h à 12 h 30
Vendredi	10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
Samedi	10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30

Retrouvez dès maintenant toute l'offre touristique et les manifestations sur le site de l'Office de tourisme Othe Armance.

#### Directeur de la publication

Yves FOURNIER

#### Impression

La Renaissance

#### Composition

Communauté de communes du Pays d'Othe

#### Tirage

4500 exemplaires

**Dépôt légal :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2017

**ISSN** 2551-1726